



Ce document a été mis en ligne sur le site de l'ÉRITA  
(Équipe de Recherche Interdisciplinaire Elsa Triolet /  
Aragon) <http://louisaragon-elsatriolet.org/>

Mise en ligne effectuée par : P. Principalli

Date : 6 mars 2017

**« La Rose et le Réséda » :  
pour une lecture de contrebande**

**Marianne Delranc-Gaudric**

« La Rose et le Réséda » est un des plus célèbres poèmes d'Aragon. « Cette chanson, écrite dans l'été 42, a d'abord paru dans la page littéraire que Stanislas Fumet dirigeait au *Mot d'Ordre*, à Marseille, puis en 1943 dans le numéro spécial de *Messages* que Jean Lescure publia à Genève sous le titre *Domaine français* » écrit-il dans sa *Contribution au cycle de Gabriel Péri*<sup>1</sup>. C'est son dernier poème publié légalement.

L'été 1942, Elsa Triolet et Aragon étaient à Villeneuve-lès-Avignon. Leurs amis Georges Dudach, Jacques Solomon et Georges Politzer, venaient d'être fusillés en mai au Mont Valérien. Pour eux, Aragon écrit le poème « Art poétique », qui paraît le 16 août 1942 dans l'hebdomadaire suisse *Curieux*. À la suite de la rafle du Vel d'Hiv, le 16 juillet 1942, les nazis se déchaînent aussi en zone sud et le 31 juillet, Villeneuve est le siège d'un pogrome qu'Aragon évoque dans « Le Médecin de Villeneuve »<sup>2</sup> : « Une femme se jette par une fenêtre plutôt que d'être prise, d'autres sont assommés, roués de

---

<sup>1</sup> Comité National des Écrivains, Centre des Intellectuels, Toulouse, Bibliothèque Française, 1944, p. 2.

<sup>2</sup> *OP*, Pléiade, T. I, p. 896-898.

coups et meurent [í ] ». Aragon relate donc avec une parfaite exactitude l'inhumaine battue. « Le poème, qui m'est refusé par la censure de Vichy le 30 octobre 1942 paraîtra un peu plus tard en Suisse, signé par son auteur, chez Fred Uhler, aux éditions ōIdes et Calendesö, dans *En français dans le texte* » écrit Pierre Seghers<sup>3</sup>. C'est donc dans ces circonstances qu'Aragon écrit « La Rose et le Réséda », dont le titre, qui reprend le dernier vers, reste jusqu'à présent mystérieux. Aragon a bien mentionné que le point de départ de ce titre était un proverbe affirmant qu'il ne fallait jamais mêler dans un même bouquet la rose et le réséda, prenant ainsi dans son poème le contrepied d'un préjugé, mais sans plus d'explications.

Or, si la rose est la fleur symbolique de la Beauté et de l'Amour en France depuis le Moyen-Âge ó du *Roman de la Rose*, des poèmes de Ronsard, de d'Aubigné, jusqu'à Marceline Desborde-Valmore (« Les Roses de Saadi ») tant appréciée d'Aragon, le réséda, lui, est une fleur liée au racisme et à l'ostracisme ; son autre nom est la gaude, plante tinctoriale, dont on extrayait, depuis le Moyen-Âge, la couleur jaune. Michel Garcia, dans son livre *De la Garance au Pastel*<sup>4</sup>, évoque l'utilisation stigmatisante de cette couleur, relevée par Victor Hugo en 1829 lors de sa visite au bain de Toulon (elle servait à repérer de loin les bagnards) : « À peine trente-huit ans plus tôt<sup>5</sup>, écrit-il, était abolie une des mesures d'ostracisme les plus ahurissantes de l'histoire de la Provence. Gabriel, en 1715, écrit que la gaude est appelée *Herbo dei Jusions*, car öelle donne la couleur jaune que les Juifs étaient obligés de porter autrefois dans ce pays, comme ils le sont encore dans le comtat Venaissin d'en teindre leurs chapeauxö<sup>6</sup>. L'histoire est ancienne. Voici quelques précisions tirées du livre de René Molinas<sup>7</sup>. En 1215, le quatrième concile de Latran rend obligatoire pour les Juifs le port d'une marque distinctive : elle doit avoir la forme d'une roue et doit être bien visible à l'emplacement du cò ur, précisent les statuts d'Avignon, en 1248. La rouelle infâmante se fera, dans les siècles suivants, de plus en plus discrète, jusqu'à ce que Clément VI, en 1524, y ajoute l'obligation de porter un chapeau jaune safran. C'est dramatique pour les pauvres Juifs qui sont, quelques années plus tard, en pleine guerre de religion, le signe voyant de l'ennemi de la foi et la cible de tous. Le port

---

<sup>3</sup> Pierre SEGHERS, *La Résistance et ses poètes*, Seghers, 1974, p. 197-198.

<sup>4</sup> Michel GARCIA, *De la Garance au Pastel*, Édisud Nature, Aix-en-Provence, 1996.

<sup>5</sup> Soit en 1791.

<sup>6</sup> J.-P. GABRIEL, *Histoire des plantes qui croissent aux environs d'Aix*, Aix-en-Provence, 1715 (cité par Michel Garcia, *op. cit.*, p. 119).

<sup>7</sup> René MOLINAS, *Les Juifs du Pape*, Albin Michel, Paris, 1992 (cité par Michel Garcia, *ibid.*).

du chapeau jaune prendra fin à la Révolution avec la Déclaration des droits de l'Homme<sup>8</sup> jusqu'au triste retour de l'étoile jaune durant le régime de Vichy »<sup>8</sup>.

« *Réséda des teinturiers* ou herbe-aux-juifs » mentionne encore le Petit Robert en 1967 à l'article « Réséda »<sup>9</sup>.

Il est fort probable qu'Aragon, fin connaisseur de la langue française et de l'histoire provençale, confronté en 1942 aux ravages de l'antisémitisme dont sa compagne risquait aussi d'être victime, ait inscrit en contrebande dans le titre et le dernier vers du poème un sens antiraciste et fraternel qui complète le refrain (« Celui qui croyait au ciel/Celui qui n'y croyait pas ») et se retrouve dans la dédicace du poème : Juif ou non, croyant ou non, le peuple français, porté par un même amour, résiste au nazisme.

*Pour citer ce document :*

**Marianne Delranc, « La Rose et le Réséda : pour une lecture de contrebande », mars 2017.**

**Adresse URL :**

**<http://www.louisaragon-elsatriolet.org/spip.php?article656>**

---

<sup>8</sup> Michel GARCIA, *op. cit.*, p. 36.

<sup>9</sup> *Le Petit Robert - Dictionnaire de la langue française*, Société du nouveau Littré, Le Robert, 1967, p.1532.